

Médiathèque Règlement intérieur

1. La section est ouverte à tous les membres du personnel Safran Nacelles Le Havre et leurs ayants-droits définis par le CSE ainsi qu'aux retraités adhérents Safran Nacelles et les salariés du CSE.
2. Le prêt de LIVRES, de CD et de JEUX est gratuit.
3. Les horaires d'ouverture sont les suivants : Mardi et Jeudi, de 10h00 à 11h30 et de 15h00 à 16h30.
4. Les prêts maximums d'articles sont de :
 - 3 ROMANS pour 5 semaines
 - 5 Livres JEUNESSE pour 3 semaines
 - 5 BD pour 3 semaines
 - 5 CD audio pour 3 semaines
 - 2 JEUX pour 3 semaines.
5. Le jour de la mise en service des nouveautés les emprunts sont limités à un article par catégorie.
6. Un adhérent présentant un retard de plus de 6 mois sur un emprunt se fera refuser tout nouvel emprunt.
7. Un adhérent possédant déjà au moins 2 réservations dans une catégorie ne pourra pas enregistrer de nouvelle réservation dans cette catégorie.
8. Tout matériel détérioré ou perdu devra être remplacé par l'emprunteur.
9. Les adhérents sont tenus de contrôler l'état des articles empruntés avant de quitter la section.